

Contenus

Code du Cours	Nom du Cours	Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
HUK382	Droit de la procédure civile II	6	3	0	0	3	4

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Turc
Type de Cours	Obligatoire
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	L'objectif du cours est d'enseigner les principes essentiels du droit de la procédure civile et les réglementations concernant la procédure de juridiction.
Contenus	La réponse au procès (les défenses à l'action, la demande reconventionnelle La requête au réponse et ses elements, la durée de réponse Les conséquences de la réponse au procès, l'observation préalable L'enquête, les dossiers de procès, les procès-verbaux, la question préalable Le retrait du dossier, l'interrogatoire, la réforme Le transfert de l'objet de la demande, la disjonction des procès, la jonction des causes La preuve (l'objet de la preuve, les cas où on n'a pas besoin de la preuve, la charge de la preuve, les sortes de preuve La pièce-le serment Le témoin- l'expert-la découverte sur place La cassation-Le Recours En Réforme Les frais de la justice- l'aide judiciaire Les mesures provisoires (la mesure conservatoire, la preuve à futur) L'arbitrage
Ressources	Hakan Pekcanitez/Oğuz Atalay/Muhammet Özokes, Medenî Usûl Hukuku Ders Kitabı, 5.Bası, İstanbul 2017.

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	La réponse au procès (les défenses à l'action, la demande reconventionnelle
2	La requête au réponse et ses elements, la durée de réponse
3	Les conséquences de la réponse au procès, l'observation préalable
4	L'enquête, les dossiers de procès, les procès-verbaux, la question préalable
5	Le retrait du dossier, l'interrogatoire, la réforme
6	Le transfert de l'objet de la demande, la disjonction des procès, la jonction des causes
7	La preuve (l'objet de la preuve, les cas où on n'a pas besoin de la preuve, la charge de la preuve, les sortes de preuve
8	La pièce-le serment
9	Le témoin- l'expert-la découverte sur place
10	La décision-le jugement
11	La cassation-le recours en réforme
12	Les frais de la justice- l'aide judiciaire
13	Les mesures provisoires (la mesure conservatoire, la preuve à futur)
14	Les mesures provisoires (la mesure conservatoire, la preuve à futur)